



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-097 / 5-4-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 21 septembre 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOREAU, Al. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, C. MOLLIER-SABET, R. REVIL, J. ROBERT.

Absents : J. VIAL.

La secrétaire de séance désignée est Josette Couturier.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL / REPRESENTATIONS : Organismes extérieurs - Désignation des représentants de la Ville de Voiron - Modification

Rapporteur : Julien Polat

EXPOSE : Par délibération du 23 avril 2014, le conseil municipal a procédé à l'élection de ses représentants dans les organismes extérieurs.

Suite à une incompatibilité de statut, le Conseil Municipal lors de sa séance du 21 mai 2014, a procédé à la désignation de Madame Alyne Motte en tant que titulaire représentant de la ville au sein du conseil de surveillance de l'hôpital en remplacement de Monsieur Gattaz.

Suite à un changement de situation professionnelle de Monsieur Gattaz levant l'incompatibilité, il convient de le désigner membre titulaire en remplacement de Madame Motte.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du 19 septembre 2017,

... / ...

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De remplacer Madame Alyne Motte au sein du conseil de surveillance de l'hôpital de Voiron,

Selon le tableau ci-dessous :

Organismes	Composition	Délégués élus le 21.05.2014	Délégué élu
Conseil de surveillance de l'hôpital	1 titulaire : Maire ou son représentant 1 titulaire désigné par le CM.	Julien POLAT Alyne MOTTE	1 titulaire à la place de Madame Alyne MOTTE : Bruno GATTAZ

DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (32 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT